

EN BREF cette semaine :

Brocoli	Mouche du chou	●	Pontes faibles
	Gros ravageurs	●	Dégâts de pigeons
Carotte	Mouche de la carotte	●	Captures en hausse (secteur Quimperlé)
Céleri	Mouche de la carotte*	●	Captures en hausse
	Mineuse	●	Aucune capture
Haricot	Mouche des semis	●	Risque de dégâts sur les nouveaux semis
	Fonte des semis	●	Pression stable
	Sclérotiniose	●	Conditions propices au développement de cette maladie
	Noctuelles	●	Vols de noctuelles heliothis et gamma observés

* : plus d'information sur ce ravageur en fin de BSV



BROCOLI (8FV à récolte)

Mouche du chou : risque faible

Relevés, informations et observations :

Une moyenne de 0,3 œuf/ jour / piège est relevée sur le réseau. Aucune parcelle n'approche le seuil de risque.

Analyse de risque :

Le seuil de risque est fixé à 0.7 œuf/piège/jour pendant la reprise et 1 œuf/piège/jour ensuite. Les pontes sont négligeables cette semaine. Le risque de dégâts est faible.

Gros ravageurs : risque moyen (pigeons)

Relevés, informations et observations :

Des dégâts de pigeons (consommation de limbe foliaire) sont toujours observés ponctuellement sur les nouvelles plantations.

Analyse de risque :

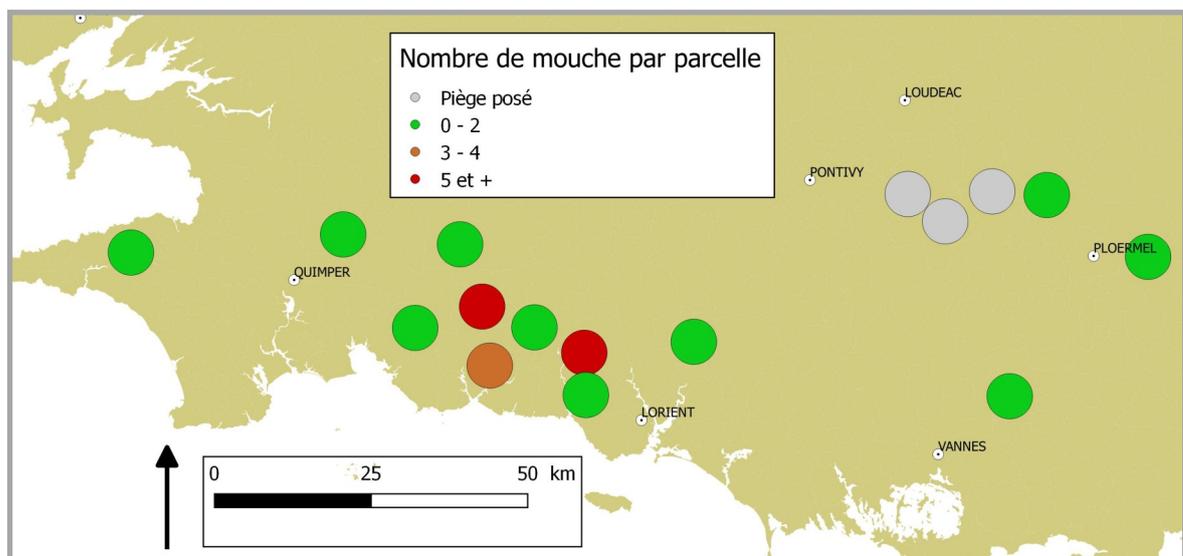
Les dégâts sont plus limités actuellement, les pigeons étant plus attirés par les céréales en cours de moissons. Les attaques sont préjudiciables surtout sur les jeunes plants. L'effarouchement est possible, en respectant la réglementation, notamment pour les canons (distance par rapport aux riverains, horaire, nombre de tir/heure...).

CAROTTE (5FV à récolte)

Mouche de la carotte : risque faible à localement moyen (secteur Quimperlé/Concarneau)

Relevés, informations et observations :

Les captures de mouches de la carotte sont en légère hausse cette semaine. Sur le secteur de Quimperlé/Concarneau, deux parcelles ont des niveaux de capture significatifs : 12 mouches capturées à Bannalec, 7 à Rédené et 3 à Riec-sur-Belon. La présence de mouche de la carotte est négligeable sur les autres secteurs de cultures.



CAROTTE (Suite) Mouche de la carotte

Analyse de risque :

Le seuil de risque indicatif est de 5 mouches piégées/semaine/parcelle. Deux parcelles dépassent le seuil et une s'en approche (secteur Concarneau/Quimperlé). La présence de la mouche est à surveiller dans ce secteur, sur les parcelles à plus de 3 semaines de la récolte.

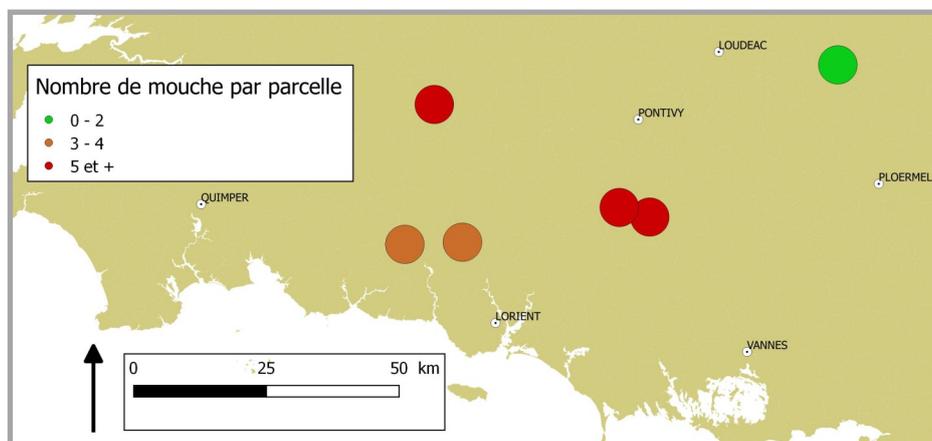
Le risque de dégâts est faible sur les autres secteurs.

CELERI (Ø 2cm à Ø 5cm)

Mouche de la carotte : Risque moyen à fort : plus d'information sur ce ravageur en fin de BSV

Relevés, informations et observations :

Les captures de mouches de la carotte sont en hausse dans les parcelles de céleri cette semaine.



Analyse de risque :

Il n'existe pas de seuil spécifique pour la mouche de la carotte sur culture de céleri. Trois parcelles (secteurs Baud et Gourin) dépassent le seuil en vigueur sur carotte et 2 s'en approchent (secteur Quimperlé). Le risque de dégâts augmente.

Mineuse : Risque faible

Relevés, informations et observations :

Aucune mineuse n'est capturée cette semaine sur l'ensemble des 6 parcelles suivies.

Analyse de risque :

Il n'existe pas de seuil établi pour la mouche du céleri. Les captures sont en baisse cette semaine. Le risque de dégâts est faible.

HARICOT (Semis à début floraison)

Mouche des semis: risque moyen

Relevés, informations et observations :

Les dégâts de mouches ont été limité sur les parcelles semées avant l'épisode de temps chaud et sec ayant favorisé la levée.

Analyse de risque

Le retour d'un temps froid et humide, ne permettant pas une levée rapide et vigoureuse, fait craindre des pertes de plants importantes sur les dernières parcelles semées et celles semées dans les jours qui viennent.

Il est recommandé de ne pas semer rapidement après l'enfouissement des résidus ou d'un couvert et de limiter l'humidité du sol : délai entre labour et semis pour dessécher le sol, raies de semis en creux, éviter l'irrigation en début de cycle. La levée doit être rapide : faculté germinative, semis peu profond, sol drainé. Un délai de 3 à 4 semaines avant re-semis est conseillé après une perte de densité pour que les larves se soient transformées en pupes inoffensives.

Fonte des semis: risque faible à moyen

Relevés, informations et observations :

Les problèmes de fonte des semis ne sont plus rapportés qu'épisodiquement.

Analyse de risque :

Le temps sec et chaud a permis de limiter les dégâts de fonte des semis. Ils pourraient reprendre dans les jours à venir en cas de précipitations et d'attaques de mouche des semis, créant une porte d'entrée au champignon.

Sclerotiniose: risque moyen à fort

Analyse de risque :

La forte hygrométrie de ces derniers jours est propice au développement du sclérotinia. Les dégâts pourraient être importants dans les jours à venir, notamment en cas d'absence de protection préventive (avant le début de floraison).

Des mesures préventives peuvent être prises pour limiter le développement et la diffusion du sclérotinia : préférer les variétés à port léger et dressé, favoriser l'aération du feuillage (semis à écartements larges, densité réduite), éviter les excès de végétation en raisonnant l'irrigation et la fertilisation azotée, laisser le sol se dessécher en surface entre deux irrigations.

Noctuelles: risque moyen

Relevés, informations et observations :

Des vols de noctuelles *Heliothis* et *Gamma* sont rapportés sur quelques parcelles, en Bretagne. Les relevés des premiers piégeages seront disponibles la semaine prochaine.



Mouche de la carotte

La mouche de la carotte est un diptère qui se développe uniquement sur apiacées. L'adulte mesure 4-5 mm de long, possède des pattes jaunes translucides, une tête rouge et un corps noir brillant. Après la ponte, un adulte peut émerger dans les deux mois. Cette mouche est active entre 7 et 25 °C.

Les attaques précoces peuvent provoquer des pertes de peuplements mais c'est surtout la perte de qualité (galeries, larve, pourriture) qui impact la culture. La présence de mouche dans une parcelle ne peut être détectée que par piégeage sur plaques jaunes engluées, le seuil de risque est alors de 1 mouche / piège / semaine (soit 5 mouches / semaines pour une parcelle normalement équipée).

Les facteurs de risques sont : la contiguïté des parcelles de carotte, céleri ou persil d'une année sur l'autre, les haies de feuillus en bordure de parcelle, un climat tempéré, les déchets organiques stockés à proximité et un sol riche en matière organique. La diffusion de la mouche de la carotte est très locale et les mesures prophylactiques tiennent à la rotation et au paysage. Un délai de 5 ans est conseillé entre deux cultures d'apiacées.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :
EUREDEN, TERRES DE L'OUEST, UNILET

Direction de Publication
Chambre d'Agriculture de Bretagne
Aéroport CS 57946
29679 MORLAIX Cédex
02 98 88 97 71
Contact : Louis LE ROUX

Rédaction : UNILET
6 rue Jean Marie Le Gall BP 35 - 29 393 Quimperlé Cedex
Contacts :
Pierre LE FLOCH, Eric KERLOC'H
Animateur légumes industrie 02 98 39 33 24

- Comité de Relecture :
UNILET, DRAAF-SRAL, Chambre Régionale d'agriculture